

# SÉNAT

DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1979-1980

Annexe au procès-verbal de la séance du 25 février 1980.

## RAPPORT D'INFORMATION

**FAIT**

*au nom de la Commission des Affaires sociales (1) sur la Conférence internationale des parlementaires sur la population et le développement, tenue à Colombo (Sri Lanka) du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre 1979,*

Par M. Jean BERANGER,

Sénateur.

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Robert Schwint, président ; René Touzet, Jacques Henriët, Bernard Lemarié, Hector Viron, vice-présidents ; Hubert d'Andigné, Roland du Luart, Jean Mézard, André Rabineau, secrétaires ; Jean Amelin, Hamadou Barkat Gourat, Mme Marie-Claude Beaudeau, MM. Jean Béranger, Noël Berrier, Jacques Bialski, André Bohl, Louis Boyer, Jean-Pierre Cantegrit, Jean Chérioux, Michel Crucis, Georges Dagonia, Jean Desmarests, Guy Durbec, Charles Ferrant, Pierre Gamboa, Marcel Gargar, Mme Cécile Goldet, MM. Jean Gravier, André Jouany, Michel Labèguerie, Edouard Le Jeune, Roger Lise, Pierre Louvot, André Méric, Henri Moreau, Michel Moreigne, Jean Natali, Bernard Pellarin, Guy Robert, Victor Robini, Pierre Salenave, Albert Sirgue, Marcel Souquet, Bernard Talon, Georges Treille, Jean Varlet, Jacques Verneuil.

## SOMMAIRE

---

	Pages.
<b>Introduction.</b> — La conférence de Colombo : population et développement .	3
<b>I. — Le développement démographique du Tiers Monde</b> .....	4
1. — La natalité tend à diminuer .....	5
2. — La mortalité tend à décroître .....	6
<b>II. — Les pays industrialisés</b> .....	7
1. — La France : une réflexion nécessaire .....	7
2. — Les pays occidentaux souhaitent voir leur taux de fécondité augmenter .....	9
Pourquoi ce déclin démographique .....	9
* La fécondité devient de plus en plus indifférente aux conditions économiques, sociales et religieuses .....	9
<b>III. — Les objectifs de la conférence de Colombo</b> .....	10
1. — Les politiques mises en œuvre face aux perspectives démogr- phiques .....	10
2. — La résolution de Colombo .....	12
<b>Annexe.</b> — Déclaration de Colombo .....	15

---

Mesdames, Messieurs,

La Conférence de Colombo sur la population et le développement, qui s'est tenue du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre 1979, a été organisée à l'intention des parlementaires, sous le parrainage des Nations Unies.

Son but était de comparer les problèmes de population et de développement qui se posent à chaque pays, d'examiner les solutions qui y ont été apportées, d'estimer les résultats obtenus, et surtout de faire prendre conscience à chacun, législateurs et experts, des défis à venir, afin de mettre en œuvre sans retard les politiques appropriées.

Soixante-quatre nations y étaient représentées.

La délégation française comprenait cinq parlementaires : quatre députés (Mme Jacq, MM. Baumel, Berger, Daillet) et un sénateur (M. Jean Béranger).

Cette conférence a fait suite à la Conférence mondiale sur la population, tenue à Bucarest en 1974, qui avait décidé d'un plan d'action. L'état d'avancement de ce plan a été examiné en avril dernier par le Conseil économique et social des Nations Unies, qui a souligné que les progrès, aussi déterminants fussent-ils, étaient dramatiquement insuffisants.

\*  
\* \*

Alors que les parlementaires des soixante-quatre pays réunis à Colombo se penchaient sur les bouleversements de la carte démographique mondiale et les exigences de développement que cela implique, la cinquième session du Conseil mondial de l'alimentation des Nations Unies se tenait à Ottawa. Elle a proclamé dans sa résolution finale « **qu'il n'existe pas de droit plus fondamental que le droit à la nourriture et aucun objectif plus urgent que de vaincre la faim de milliards d'êtres humains** ». Selon les statistiques de l'O. N. U. pour la seule année 1979, cinquante millions d'individus en effet sont morts de faim dont dix-sept millions d'enfants.

Posés dans des termes aussi évidents, il n'est pas besoin de souligner l'urgence de développer les ressources (qui ne peuvent s'accroître ni indéfiniment ni actuellement à la même cadence que ne se peuple la terre) de maîtriser parallèlement la démographie.

C'est bien pourquoi la plupart des pays reconnaissent aujourd'hui que population et développement sont inextricablement liés. Car bien que la croissance démographique ne concerne pas l'ensemble des pays dans les mêmes termes, il n'en demeure pas moins que le monde, de façon globale, doit faire face à l'extraordinaire croissance de sa population. Quelques chiffres traduisent le problème de façon cruciale : au cours des deux dernières années, la population du globe est *passée de 2,5 milliards d'habitants à plus de 4 milliards*. Les projections des Nations Unies et celles de la Banque mondiale prévoient une population d'un peu *plus de 6 milliards pour l'an 2000* (soit une augmentation de 50 % par rapport à 1978), dont les quatre cinquièmes vivront dans les pays en voie de développement et connaîtront, pour la majorité, le dénuement.

On ne s'étonnera donc pas que les perspectives démographiques doivent être étudiées différemment selon qu'il s'agit :

- des pays en voie de développement ;
- ou des pays industrialisés.

Considérant les termes du problème actuel, diverses mesures peuvent être envisagées. Les parlementaires des soixante-quatre pays représentés à Colombo ont à cet effet voté une résolution analysée ci-dessous et intégralement jointe en annexe au présent rapport.

## I. — Le développement démographique du Tiers Monde.

Que ce soit parce que le taux de croissance est trop bas, ou parce qu'il est trop élevé, tous les pays considèrent leur croissance démographique comme un élément vital de leur développement.

Les populations du Tiers Monde manquent de ressources et réclament le droit à la nourriture. Pourtant, depuis ces dernières années, on peut affirmer qu'un mouvement de baisse est amorcé. Il était attendu, mais on ignore encore s'il se poursuivra et à quel rythme il s'installera dans les pays où le processus de transition n'a pas commencé. Or ces pays représentent plus d'un milliard d'habitants...

## 1. — LA NATALITÉ TEND A DIMINUER

La baisse de la fécondité, qui n'était qu'esquissée il y a une dizaine d'années, s'est étendue à un grand nombre de pays, dont certains de grande taille, comme la Chine qui en est le meilleur exemple.

Ceci parce que les hommes et les femmes du monde entier veulent exercer une forme active de liberté en maîtrisant la procréation, expression la plus sensible et la plus directe de maîtrise du cadre et du mode de vie.

Il ne fait guère de doute que la baisse de la fécondité dans le Tiers Monde est due autant à l'action directe des gouvernements et au changement de l'environnement économique et social qu'à la nouvelle perception du rôle de la femme dans la société.

L'analyse des statistiques montre que 81 % de la population du Tiers Monde résident dans les pays dont les gouvernements souhaitent une réduction du taux d'accroissement démographique, 16 % dans les pays dont les Gouvernements s'estiment « satisfaits » du taux de croissance, et 3 % seulement dans des pays dont les gouvernements « désirent des taux plus élevés ».

L'enquête mondiale sur la fécondité est très intéressante, car elle permet de prévoir le développement de comportements souvent étonnants : dans huit pays d'Asie et d'Amérique latine, la proportion des femmes qui ne souhaitaient plus avoir d'enfants se situe entre 30 % au Népal et 72 % en République de Corée. Plus les femmes ont d'enfants et plus ce pourcentage est élevé. Dans tous les pays, la proportion des femmes ayant quatre enfants vivants et qui ne désiraient plus en avoir s'étend de 52 % en Malaisie à 92 % en République de Corée. Autres chiffres qui augurent de la diminution de la taille de la famille : les femmes qui n'ont pas d'enfant ou en ont un seul désireraient en avoir en moyenne entre trois et quatre, tandis que celles qui ont cinq enfants et plus n'en souhaitent que quatre à six maximum. L'attitude des femmes les plus jeunes ne fait que confirmer cette tendance.

Le cas de la Colombie, pays où la tradition catholique est très forte et le revenu par tête très modeste, est remarquable à ce sujet. Alors qu'on était en droit de penser que ce pays serait un des derniers à s'ouvrir aux méthodes contraceptives réprouvées par l'Eglise, la Colombie a vu son taux de fécondité tomber de façon abrupte entre 1965 et 1975.

## 2. — LA MORTALITÉ TEND A DÉCROITRE

L'allongement de l'espérance de vie et la baisse de la mortalité infantile sont considérés comme les meilleurs indices de développement.

Un premier constat s'impose : la différence d'espérance de vie à la naissance entre l'ensemble des habitants des pays industriels et l'ensemble de ceux des pays en voie de développement atteint aujourd'hui encore environ vingt ans. Plusieurs causes expliquent cet écart, signe le plus insupportable de la différence de développement :

- les maladies ;
- la faim.

Il existe une véritable « pathologie du pauvre » dominée par les maladies transmissibles et les carences alimentaires (1). C'est pourquoi ne peut être conçu aucun programme démographique isolément, mais bien plutôt en fonction des politiques en matière de santé, de logement, d'éducation, d'environnement et d'utilisation possible des ressources. De même, les programmes de développement devraient tenir compte des politiques démographiques.

Malgré la persistance d'une très forte mortalité, il faut savoir que, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, nous avons vécu trente-cinq ans sans famine de grande ampleur.

Cependant, cette « victoire » est fragile et peut être remise en cause par les conséquences des guerres (en particulier dans le Sud-Est asiatique).

Les statistiques le montrent : le mouvement de baisse démographique dans le monde affecte surtout l'Asie, en particulier du fait de politiques délibérées des gouvernements. L'exemple de la Chine est probant à cet égard.

Le taux de natalité de la Chine est passé d'un chiffre voisin de 40 ‰ vers 1950, à un chiffre de l'ordre de 20 ‰ actuellement. Un déclin de moitié en trente ans : phénomène unique à l'échelon d'un grand pays, de surcroît rural. L'objectif du gouvernement est d'atteindre une croissance nulle en l'an 2000. La population de la Chine serait alors de deux milliards d'individus.

---

1) En Gambie, par exemple, en juin 1973, une épidémie de fièvre jaune aurait touché un tiers de la population et tué 20 p. 100 environ de Gambiens. La Gambie comptait en octobre 1978, 535 000 habitants.

Mais il faut être extrêmement prudent, car ces chiffres, avancés par l'O. N. U., sont controversés par différents experts, et par des personnalités chinoises elles-mêmes.

Il n'en reste pas moins qu'à mesure que les problèmes de population s'aggravaient (c'est-à-dire depuis environ une dizaine d'années), les gouvernements du Tiers Monde ont adopté une attitude positive à l'égard des méthodes contraceptives, s'efforçant de promouvoir celles qui s'adaptent le mieux à leurs nationaux en tenant compte notamment des données culturelles, religieuses et économiques de leur pays.

Parce qu'ils considèrent que la maîtrise de l'évolution démographique fait partie de la solution du problème de développement, **il est désormais faux d'affirmer que les gouvernements du Tiers Monde expriment encore des réticences à l'égard de la régulation des naissances.**

## II. — Les pays industrialisés.

### 1. — LA FRANCE : UNE RÉFLEXION NÉCESSAIRE

L'importance croissante des problèmes démographiques (tendance au vieillissement de la population et immigration) constitue l'un des sujets de préoccupation constante du Gouvernement, car la France est engagée, comme les autres pays développés, dans une phase de baisse de la fécondité. De même que chez la plupart de nos voisins européens, la fécondité est passée au-dessous du seuil de remplacement des générations et il est désormais légitime d'envisager qu'apparaisse en France un excédent des décès sur les naissances (1). En tout état de cause, les effets de la baisse du nombre des naissances au cours de ces dernières années semblent être irréversibles.

Il convient donc à ce sujet de mettre en œuvre une politique familiale efficace, le poids des charges sociales ne pouvant, dans quelques années, être supporté par une population active trop peu nombreuse. Le Conseil économique et social en a fait un inventaire : modifications de la répartition par âges de la population et modifications corollaires des structures de la consommation, de la production, de l'emploi, difficultés prévisibles du financement des régimes sociaux, conséquences sur le choix et l'urgence des équipements collectifs. En ce sens, l'action à mettre en œuvre trouve

---

(1) Il existe une corrélation entre le nombre idéal d'enfants souhaités tel qu'il apparaît à travers les enquêtes et le nombre réel des naissances. Par exemple, 48 % des femmes françaises ayant un enfant sont satisfaites de la taille de leur famille.

évidemment son expression dans la politique économique et sociale : dans cette recherche, quelques points doivent dès à présent spécialement attirer notre attention, en particulier, la répartition de la charge des inactifs, les besoins en matière d'équipements sociaux, la détermination de l'âge de la retraite, l'arrêt du vieillissement et du dépeuplement rural.

Mais, en tout état de cause, les capacités d'adaptation de notre société ne sauraient être surestimées : il est indispensable de chercher non seulement à gérer au mieux les conséquences qui s'attachent aux évolutions de la fécondité, mais surtout à *infléchir ces tendances profondes*.

Une tentative de politique globale d'aide et de soutien à la famille a progressivement été mise en place, mais bien des mesures restent à prendre, en particulier, en matière de logement (déconcentration urbaine, politique de logement social inspirée de celle des pays de l'Est, telle la R. D. A., par exemple) et d'aménagement du temps de travail.

On a tendance à opposer à cette législation en faveur de la famille, la législation récente qui a permis la généralisation des moyens contraceptifs et a autorisé l'interruption volontaire de grossesse. Il faut le souligner, ces lois n'ont aucun lien avec la chute de la natalité qui a succédé, elle, au « baby boom » d'après guerre et date donc des années 1960.

On est contraint de prendre conscience que les tendances à la baisse de la fécondité sont telles et la répartition géographique des populations à travers le monde si inégale, qu'il faut que nous envisagions dans un esprit nouveau le maintien et même l'encouragement à la venue des étrangers sur notre territoire.

Une réflexion devrait être menée, sans doute à l'échelon national, mais aussi au sein de notre Assemblée, afin d'imaginer des solutions généreuses pour accueillir cette richesse humaine et économique nouvelle : intégration à la population française (par naturalisation et adoption, mais notre législation est rétrograde, voire illogique) et participation à la vie politique locale, comme en Suède par exemple.



## 2. — LES PAYS OCCIDENTAUX SOUHAITENT VOIR LEUR TAUX DE FÉCONDITÉ AUGMENTER

Les pays industrialisés ont vécu si longtemps avec l'idée d'une croissance modérée qu'ils se demandent si l'affaiblissement de la fécondité, depuis bientôt quinze ans, ne va pas donner lieu à un long déclin, signe inquiétant d'une crise plus profonde de la société. A défaut d'une progression démographique, bien des pays industrialisés espèrent se tenir aussi près que possible d'une situation stationnaire. Car, dès que les décès l'emportent sur les naissances pendant plusieurs années, les gouvernements s'inquiètent, se demandant si le pays ne va pas courir le danger des populations décroissantes, et celui du vieillissement avec leur cortège de conséquences lourdes pour les générations jeunes et peu nombreuses.

### *Pourquoi ce déclin démographique.*

Certes l'évolution des pays industrialisés n'est pas nouvelle, mais aujourd'hui, elle frappe par l'ampleur et la généralité du phénomène, d'autant que pour certains spécialistes, le déclin de la fécondité n'est pas parvenu à son terme.

Bien des causes ont été envisagées : matérielles, comme l'ère industrielle et l'accroissement du niveau vie, ou d'ordre psychologique, comme la revendication des femmes à participer à la vie sociale par un travail salarié, source d'épanouissement personnel.

Il est difficile de donner la prééminence à telle ou telle cause : mais il n'est pas douteux que le mode de vie familial occidental soit marqué par l'incertitude, voire l'angoisse devant l'évolution de la société.

### *La fécondité devient de plus en plus indifférente aux conditions économiques, sociales et religieuses.*

S'il fallait dépeindre à grands traits l'évolution de la fécondité des pays industrialisés de ces quinze dernières années, nous dirions qu'elle ne cesse de baisser et de converger à l'intérieur d'une frange assez étroite située au-dessous du taux de remplacement des générations. Une homogénéité paraît s'installer simultanément dans le temps, dans l'espace et dans la hiérarchie sociale **comme si la famille s'approchait d'un modèle, d'un stéréotype commun à tous.**

Elle est de plus en plus programmée grâce à la généralisation des contraceptifs modernes. La condition de la femme et celle des jeunes semblent être au centre de cette évolution et ne sont elles-mêmes que des reflets des transformations plus fondamentales des sociétés industrielles. L'explication démographique ne peut s'abstraire d'un contexte plus vaste qu'on pourrait appeler « l'esprit de l'époque », et, compte tenu de l'évolution des mœurs en Occident, l'incitation à la natalité, quelles que soient les mesures, suffira sans doute, tout juste, au renouvellement de la population.

Mais le couple a-t-il conscience qu'en croyant améliorer son bien-être individuel par la limitation des naissances il ne contribue pas pour autant, nécessairement, à l'enrichissement national, ni même, peut-être, en période de crise économique, à la sécurité de sa propre vieillesse ?

De surcroît, n'oublions pas que dans les pays développés, dont le nôtre, la consommation par habitant a été cause de pollution, de gaspillage dont nous commençons à payer le prix, après avoir contribué, par certaines « politiques coloniales », à appauvrir en ressources énergétiques vitales (matières premières) le Tiers Monde).

Il est nécessaire que notre société prenne rapidement conscience que les pressions démographiques, la montée du désespoir face à la faim et à la peur entraîneront des agitations sociales telles que la paix mondiale sera menacée. Or la paix est une condition essentielle du développement.

### III. — Les objectifs de la conférence de Colombo.

#### 1. — LES POLITIQUES MISES EN ŒUVRE FACE AUX PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES

Près des neuf dixièmes de la population de l'an 2000 seront issus du Tiers Monde. La population de l'Asie du Sud dépassera la population mondiale d'aujourd'hui. La population de l'Afrique triplera dans la deuxième partie du siècle prochain. (Elle pourrait être cinq fois supérieure à la population de l'Europe actuelle moins l'U. R. S. S.) La carte démographique du monde va donc être totalement bouleversée. Même en imaginant que les populations parviennent, les unes après les autres, comme c'est le cas aujourd'hui en Europe, à une saturation, les Nations Unies ont calculé que le monde pourrait atteindre vers l'an 2050 un stade stationnaire avec une population de 10 milliards d'habitants.

La marge d'incertitude de ces calculs est d'environ 7 %, marge dont dépendra l'évolution du siècle prochain. Un retard dans la stabilisation d'une seule génération entraînera une augmentation de 3 milliards d'individus de plus.

Or, nous le savons, les besoins de l'homme commencent à augmenter plus vite que la capacité productive de nombreux systèmes biologiques locaux tels qu'ils sont administrés actuellement.

Bien des commentaires ont été faits sur la capacité porteuse de la Terre et des doutes ont été émis sur un nombre aussi élevé que celui de 10 milliards d'individus. En fait, les calculs sur la capacité porteuse sont encore dans l'enfance, et, jusqu'ici, on ne peut « prédire l'avenir ».

Au cours des dix dernières années, on a assisté à une floraison de politiques de population dues au renforcement des politiques en vigueur, qui ont d'ailleurs souvent fait l'objet de controverse de la part des partis politiques, comme en Inde, à propos de la stérilisation, ou en France, à propos de l'avortement. Dans ce domaine, comme dans celui de l'environnement, par exemple, on s'aperçoit que l'opinion publique est devenue une véritable force politique. C'est pourquoi, ces dernières années, les politiques de population ont suscité une grande attention chez les gouvernants, chez les élus, les chercheurs et dans les populations elles-mêmes (et ce, nous l'avons souligné, qu'il s'agisse de responsables de pays industrialisés ou de pays en voie de développement). De fait, les problèmes de développement ont été portés sur la scène internationale par les mouvements d'intérêt général qu'ils ont suscités.

Et pourtant, les recommandations, les programmes mis sur pied par les organisations internationales restent soit décevants, soit insuffisants, alors que plus les années passent, plus les économies des continents et des différentes nations deviennent complémentaires.

Il est temps de prendre conscience que le manque d'esprit de prévision dans la mise en œuvre de la politique démographique ne peut qu'exacerber les difficultés, tant sur les plans nationaux que sur le plan international : la répartition géographique des populations, par exemple, devient un sujet de préoccupation grandissante.

La surpopulation rurale sur des terres peu fertiles, le développement urbain anarchique et le chômage qui l'accompagne, entraînant des migrations internationales, solution naturelle à l'expansion démographique des pays du Tiers Monde, pourraient bien être l'un des problèmes politiques les plus délicats de demain.

De façon universelle, les problèmes posés par le développement démographique auront marqué les dix dernières années ; la nécessité et l'urgence de l'action se sont imposées à tous.

Cet exercice de prospective que fut la conférence de Colombo aura rempli son rôle, s'il peut amener à regarder l'avenir pour l'infléchir.

## 2. — LA RÉOLUTION DE COLOMBO

Elle a été votée par soixante-quatre nations dans *l'esprit d'infléchir l'avenir*, et son but est de proposer de toute urgence les objectifs d'un nouvel ordre économique international.

La conférence en appelle donc à tous les gouvernements pour qu'ils s'efforcent de porter remède à l'injustice des relations économiques internationales, afin d'aider au développement de tout le potentiel économique et humain des pays en voie de développement.

A cet égard, la conférence estime que la course aux armements ne peut que réduire les ressources susceptibles d'être affectées à l'aide internationale dans les domaines de la population et du développement.

En conséquence, elle a demandé aux gouvernements :

— de renforcer et de développer une politique démographique appropriée en harmonie avec les aspirations et les besoins du pays qu'ils administrent ;

— d'examiner les tendances démographiques et l'incidence de ces tendances sur la santé, l'éducation, l'emploi, le développement agricole et industriel, le logement et l'environnement du pays concerné ;

— de veiller à encourager dans les domaines de la biologie et des sciences sociales, la recherche de méthodes de régulation des naissances plus sûres, plus efficaces et mieux acceptées par un plus grand nombre, parallèlement à la mise en œuvre d'une politique de protection de la mère et de l'enfant ;

— de faire progresser l'égalité entre hommes et femmes dans l'exercice des responsabilités publiques, politiques, économiques, sociales, culturelles et familiales ;

— de veiller à ce que les migrants, légalement établis dans un pays, soient à l'abri de toute exploitation et de toute discrimination, et de lutter contre l'hyperurbanisation en encourageant, en milieu rural, les cultures vivrières, l'artisanat et la petite industrie :

— de contribuer au renforcement de la solidarité alimentaire par le développement de programmes alimentaires à l'échelle mondiale.

Citant Alfred Sauvy, nous rappellerons en conclusion que :  
« Si fondamentaux sont les problèmes de population qu'ils prennent de terribles revanches sur ceux qui les ignorent. »

Il n'est pas douteux, en effet, que les problèmes démographiques et le développement des ressources mondiales soient les problèmes fondamentaux d'un très proche avenir. Nous ne devons ni ne pouvons les négliger.

## A N N E X E

### DECLARATION DE COLOMBO

#### Préambule.

1. Les parlementaires, préoccupés par les problèmes de la population et du développement, réunis à Colombo en provenance de soixante-quatre pays pour participer à une conférence du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre 1979, considérant l'évolution qui s'est produite en matière de population et de développement depuis la Conférence mondiale de la population qui s'était tenue à Bucarest en 1974, réaffirment, par la présente Déclaration, que l'objectif premier du développement social, économique et culturel — dont les objectifs et les politiques démographiques sont partie intégrante — est le relèvement des niveaux de vie et l'enrichissement de la qualité de vie des populations. Ils réaffirment la nécessité de lier programmes démographiques et planification du développement.

2. La plupart des pays reconnaissent aujourd'hui que population et développement sont inextricablement liés, et qu'il ne faudrait considérer aucun programme démographique isolément par rapport aux politiques et aux projets qui concernent la santé, le logement, l'éducation, l'emploi, l'environnement et l'utilisation des ressources. De même, on reconnaît de plus en plus que les programmes de développement devraient refléter les politiques démographiques.

3. Toutefois, il est clair que les progrès accomplis en ce sens sont insuffisants, ainsi qu'il ressort du premier examen fait par les Nations unies depuis Bucarest. Il reste beaucoup à faire pour donner à ces corrélations tout leur sens, en les traduisant en programmes d'action. C'est là une nécessité urgente et impérative.

#### Les besoins.

4. Au cours des vingt-cinq années qui ont précédé 1975, la population mondiale est passée d'un peu moins de 2,5 milliards d'habitants à plus de 4 milliards : d'ici à l'an 2000, on pense qu'elle atteindra 6,2 milliards d'habitants dont les quatre cinquièmes vivront dans les pays en développement, une importante majorité d'entre eux connaissant une extrême pauvreté.

5. Les conséquences de cette croissance sont redoutables. *Dans les pays en développement*, il faudra créer 800 millions d'emplois supplémentaires d'ici à la fin du siècle. C'est là un chiffre supérieur à celui de l'ensemble de la population active du monde développé à l'heure actuelle. Des problèmes de même envergure se poseront en matière de nourriture, d'approvisionnement en eau et de logement.

6. Dans les pays développés, la consommation par habitant — considérablement plus élevée que dans le monde en développement — a été cause de beaucoup de pollution, de gaspillage et de dégradation de l'environnement. Elle a aussi contribué aux pénuries mondiales de ressources vitales. D'autres questions, comme le vieillissement de la population et les migrations internes et internationales, sont en train de prendre de l'importance.

7. *Au plan mondial*, l'augmentation continue des besoins de l'humanité a créé des tensions intolérables au niveau des ressources, en particulier l'énergie. La pression qui s'exerce sur les ressources biologiques — le poisson, la forêt, les pâturages et les terres cultivées — n'a cessé et ne cessera de croître. Les besoins de l'homme ont déjà commencé d'augmenter plus vite que la capacité productive de nombreux systèmes biologiques locaux tels qu'ils sont actuellement gérés.

8. La paix elle-même, condition préalable du développement, sera mise en danger. L'une des principales menaces pesant sur elle tient en effet à l'agitation sociale provoquée par la montée de la peur et du désespoir dans le monde. On observe

aussi que l'émigration forcée et les incitations délibérées aux citoyens d'un pays donné à se réfugier à l'étranger entraînent des conséquences telles que le développement économique et la stabilité politique des pays mal équipés pour les accueillir peuvent en être gravement affectés.

9. Il est, de surcroît, évident que nous ne pouvons plus nous permettre de borner notre horizon à l'an 2000. Si des mesures efficaces ne sont pas prises dès à présent dans le domaine de la population et du développement, la population mondiale pourrait continuer de croître jusqu'à 8 milliards ou même 10 milliards d'habitants. Qu'une seule génération tarde à stabiliser la population mondiale, et cela se traduira par un surcroît de 3 milliards de personnes.

### Les objectifs.

10. Pour améliorer et enrichir la qualité de vie de ces foules proliférantes, de toutes ces personnes qui ont besoin de nourriture, de logement, d'eau pure, de travail, d'éducation et de soins médicaux, ainsi que d'un environnement vital acceptable, et pour éviter que la situation démographique mondiale ne continue de s'aggraver au *xxi*<sup>e</sup> siècle, il faut atteindre de toute urgence les objectifs du nouvel ordre économique international. En même temps, au sein de chaque nation, des changements internes sont nécessaires pour assurer une distribution équitable des ressources et instaurer une société équitable et juste. Importants par eux-mêmes, ces progrès vers plus de justice et une société moderne entraînent aussi, on le sait, à la fois la baisse du taux de mortalité et celle du taux de fécondité.

11. L'augmentation massive des crédits consacrés aux programmes de développement s'impose, ainsi qu'une restructuration de ces programmes. On aura besoin aussi d'une forte expansion des services d'hygiène préventive et de soins médicaux, et des services de planning familial qui leur sont attachés. Il faudra par-dessus tout veiller à ce que des mesures soient prises à l'échelon local — plus près des gens, c'est-à-dire au niveau du village — et que ces mesures répondent bien aux besoins locaux. Il importe au plus haut point que les intéressés eux-mêmes y soient associés et participent à tous les aspects du développement socio-économique.

12. Quant au développement, la Conférence estime qu'il faudra en repenser les objectifs et la stratégie, afin d'y intégrer :

— une orientation délibérée de l'effort de développement vers la justice sociale, vers une répartition plus équitable du revenu et vers le plein emploi, cet effort étant partagé plus équitablement entre population urbaine et population rurale ;

— des mesures visant à décourager l'exode rural vers des villes déjà surpeuplées et à promouvoir des projets nationaux tendant à une meilleure distribution démographique ; il faut notamment favoriser, en milieu rural, les cultures vivrières et les petites industries, en particulier les industries agro-alimentaires ;

— l'accès à un éventail plus large de techniques appropriées, un intérêt marqué pour l'autosuffisance individuelle, le progrès de la confiance en soi, l'autonomie budgétaire, la conscience de vivre en société, la capacité d'assumer sa part de responsabilité politique ;

— la promotion du rôle et de la condition de la femme dans la famille et la société par des mesures propres à lui faciliter et à lui assurer l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux services de santé et au crédit ;

— le recours aux programmes publics d'éducation et d'information, par l'intermédiaire de tous les médias, instruments principaux du développement, et vecteurs de la communication dans les deux sens.

13. Les mesures visant de manière spécifique la *population* devraient intéresser les secteurs suivants :

— la réduction du taux de mortalité, en particulier de la mortalité maternelle et infantile, par la création de centres de soins primaires facilement accessibles à tous, notamment en milieu rural ;

— la facilité d'accès à des services de planning familial capables de répondre aux besoins particuliers des couples et des individus des divers milieux sociaux, culturels et économiques, en zone urbaine comme en milieu rural, et la diffusion de l'information sur ces services ;

— la formation, en nombre suffisant, de personnel paramédical et d'agents locaux y compris des travailleurs bénévoles originaires du pays, si possible — convenablement dotés en matériel — pour qu'ils puissent assurer toute la gamme des services de prévention et de soins, et pourvoir à tous les aspects du planning familial, qu'il s'agisse de la consultation ou des interventions. Un effort particulier doit être fait pour encourager les médecins à concevoir et diriger des stages de formation et d'utilisation du personnel paramédical qui seraient intégrés dans des programmes généraux de santé. Il y aura lieu de recourir le plus possible aux méthodes de la médecine traditionnelle ;

— une action en vue d'encourager la population à reculer l'âge du mariage ;

— une plus grande participation des hommes et des femmes, et en particulier des jeunes, aux programmes de population et de planning familial.

### Un appel.

14. La conférence en appelle donc à tous les *gouvernements* pour qu'ils s'efforcent de porter remède à l'injustice des relations économiques internationales en atteignant au plus tôt les objectifs du nouvel ordre économique international, afin d'aider au développement de tout le potentiel économique et humain des pays en développement.

15. A cet égard, la conférence estime que la course aux armements ne peut que réduire les ressources susceptibles d'être affectées à l'aide internationale et aux investissements nationaux dans des programmes en matière de population et de développement. La conférence lance un appel au ralentissement de la course aux armements car ce serait une première étape vers le désarmement général et à l'affectation des crédits ainsi dégagés à la solution des problèmes de population et de développement.

16. La conférence appelle aussi les gouvernements à mieux répartir les ressources dans leur propre pays et à promouvoir une société plus juste.

17. La conférence appelle tous les gouvernements des pays développés à prendre des mesures significatives en vue d'y arrêter l'afflux de personnel qualifié en provenance des pays en développement, jusqu'à ce que ceux-ci aient formé les cadres adéquats dont ils ont besoin pour mener à bien leurs programmes de développement, notamment dans le domaine de la santé et des activités en matière de population.

18. La conférence demande en outre aux gouvernements :

a) De renforcer et développer les plans de développement socio-économique et de formuler — dans le cadre même de cette planification — la politique démographique appropriée, en harmonie avec les aspirations et besoins du pays ;

b) D'examiner les tendances démographiques de leur pays et l'incidence de ces tendances sur la santé, l'éducation, l'emploi, le développement agricole et industriel, le logement et l'environnement, étant entendu que la politique démographique relève de la souveraineté nationale ;

c) De prendre délibérément toutes dispositions utiles pour promouvoir et renforcer l'intégration des programmes démographiques à tous les stades et dans tous les aspects du développement, et notamment faire mieux reconnaître l'interconnexion population-développement aux responsables politiques, aux planificateurs, aux fonctionnaires, à ceux qui travaillent au développement et à la population elle-même, et pour insérer l'enseignement de la démographie à tous les niveaux du système éducatif ;

d) De canaliser une part plus importante des ressources nationales vers les zones rurales, où vit la grande majorité de la population et d'assurer un développement plus équitable et plus équilibré grâce à un réseau complet de services décentralisés s'appuyant sur les collectivités locales pour satisfaire les besoins essentiels de la population ;

e) D'instaurer l'égalité entre hommes et femmes dans l'exercice des responsabilités publiques, politiques, économiques, sociales, culturelles et familiales, de



manière à permettre aux femmes d'assumer leurs droits fondamentaux et de jouer un rôle plus efficace au niveau de l'élaboration des programmes de population et de développement aussi bien qu'au niveau de l'exécution ;

f) De veiller à ce que tous les couples et tous les individus puissent exercer le droit fondamental de décider librement et à bon escient du nombre et de l'espacement des naissances dans leur famille, et disposent pour cela de l'information, de l'éducation et des autres moyens indispensables, et à ce que la responsabilité des couples et des individus dans l'exercice de ce droit tienne compte des besoins de leurs enfants actuels ou futurs ainsi que de leur participation à la vie de la communauté ;

g) D'encourager la recherche, dans les domaines de la biologie et des sciences sociales, de méthodes de régulation des naissances plus sûres, plus efficaces et mieux acceptées du plus grand nombre, sans oublier la gestion des programmes de planning familial ;

h) D'augmenter l'ensemble des ressources d'aide internationale affectées au F. N. M. A. P. et aux autres programmes et organismes des Nations Unies, aux programmes d'aide bilatérale et aux organisations non gouvernementales — telles la Fédération internationale pour le planning familial — afin de satisfaire à la forte augmentation des besoins et des demandes d'assistance, dans tous les pays en développement, et coordonner plus efficacement les programmes de population et de développement visant à améliorer la qualité de la vie pour tous les peuples.

*A cette fin, et dans l'esprit de la présente déclaration, la conférence lance un appel pour que le budget international des aides en matière de population s'élève à un milliard de dollars par an dès 1984.*

Pour se procurer les sommes nécessaires, la conférence recommande aux gouvernements contributeurs d'affecter une proportion substantielle et clairement individualisée de leur aide à des programmes en matière de population. La conférence invite les pays bénéficiaires à augmenter en proportion les efforts financiers qu'ils déploient eux-mêmes dans le domaine de la population et du développement.

19. La conférence demande aussi aux gouvernements de veiller à ce que les migrants établis dans un pays autres que le leur se voient garantir la jouissance des Droits de l'Homme et soient à l'abri de toute exploitation et de toute discrimination. Des mesures concrètes d'installation des réfugiés devraient également être adoptées par tous les pays dans le cadre de leur politique d'immigration, en fonction de leur capacité économique et sociale, chaque pays ayant évidemment, en toute souveraineté, le droit de promulguer et de faire appliquer la législation de son choix en matière d'immigration.

20. La conférence invite *la presse et les autres médias* à faire, dans un esprit positif, une plus large place aux problèmes de population et de développement, de manière à sensibiliser davantage l'opinion et à lui faire mieux comprendre ces problèmes.

21. La conférence demande aux *autorités religieuses* de tenir compte de l'influence considérable des contraintes démographiques sur le bien-être spirituel et physique de l'homme.

22. La conférence lance un appel spécial aux *jeunes* et à tous ceux qui s'occupent des jeunes. La génération future est déjà née, et 36 % de la population mondiale, soit plus de 1,5 milliard d'habitants, ont moins de quinze ans. Il faut informer les jeunes de l'importance des questions de population et de développement par l'éducation et la communication, à l'école et en dehors de l'école.

23. La conférence fait appel à l'*Organisation des Nations Unies et à toutes ses institutions spécialisées, y compris la Banque mondiale*, ainsi qu'aux autres organismes intergouvernementaux, y compris les banques régionales de développement, pour qu'elles fassent un nouvel effort en vue de soutenir des politiques rationnelles et humaines intégrées au processus de développement.

24. La conférence demande à toutes ces organisations de ne plus dépenser leurs crédits en projets coûteux créant peu d'emplois, et de les réorienter vers les grands chantiers utilisateurs de main-d'œuvre, afin de relancer vigoureusement l'emploi et satisfaire ainsi les besoins fondamentaux de l'humanité.

25. La conférence en appelle à toutes les *organisations non gouvernementales ou bénévoles* comme la Fédération internationale pour le planning familial et l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, ainsi qu'aux universités et aux autres institutions d'enseignement et de recherche, pour qu'elles continuent à participer à l'œuvre de protection et d'élévation de la qualité de la vie.

26. La conférence demande à l'*Union interparlementaire (U.I.P.) et aux autres groupements internationaux et régionaux de parlementaires* d'accorder une particulière attention aux problèmes de la population et du développement, et d'entreprendre et soutenir toute action appropriée en ce domaine.

27. La conférence reconnaît la nécessité de constituer dans chaque pays des comités, là où il n'en existe pas encore, des groupes ou des associations de parlementaires bien informés, qui s'intéresseraient aux problèmes urgents de population et de développement, et elle demande instamment aux parlementaires et aux gouvernements d'encourager la formation de ces comités ou groupes, et de leur faciliter la tâche.

28. La conférence estime que, pour aider les parlementaires et les autres leaders d'opinion à s'acquitter du devoir qui leur incombe de favoriser les progrès dans ce domaine crucial et de surveiller ces progrès, le dialogue officiel et officieux sur la population doit se prolonger tant sur le plan international que sur le plan bilatéral.

29. La conférence estime qu'il serait utile que les parlementaires se réunissent au niveau régional pour échanger des informations sur l'expérience acquise dans leur pays et qu'ils encouragent l'organisation de réunions régionales ou sous-régionales de ce genre.

30. La conférence demande l'organisation en 1984 d'une conférence mondiale des Nations Unies sur la population afin d'examiner les progrès réalisés dans les dix années écoulées depuis la conférence de Bucarest et de proposer des actions nouvelles.

31. La conférence estime aussi que l'augmentation de l'aide internationale proposée dans la présente Déclaration exige que l'on renforce le rôle et les fonctions du F. N. U. A. P. En particulier, la conférence recommande que le F. N. U. A. P., en tant que programme de population, s'occupe davantage encore, dans le cadre des Nations Unies, de l'évolution prévisible des besoins de la population et du développement. La conférence reconnaît la nécessité de maintenir en permanence une collaboration étroite entre toutes les institutions et organisations internationales, gouvernementales, non gouvernementales et bénévoles intéressées par la population et le développement.

32. La conférence estime que l'intégration de la population et du développement doit être considérée comme un élément décisif de la stratégie internationale du développement qui doit être adoptée pour la prochaine décennie, et elle demande à l'Assemblée générale de l'O. N. U. qu'à sa session extraordinaire de 1980, celle-ci accorde à cette question toute l'attention qu'elle mérite. Les parlementaires doivent encourager les représentants de leurs gouvernements respectifs auprès de l'O. N. U. à insister pour qu'on agisse en ce sens.

#### **Engagement.**

33. Les parlementaires participant à la conférence s'engagent, en leur triple qualité de législateurs, de guides de l'opinion publique et de représentants de leurs électeurs, à agir pour promouvoir une intégration efficace des politiques en matière de développement et de population.

34. En particulier, ils s'engagent, en tant que législateurs :

— à créer des groupes et associations de parlementaires et autres leaders d'opinion. L'objet de ces groupes et associations sera d'obtenir des pouvoirs publics les mesures, législatives et autres, destinées à la mise au point de programmes intégrés de population et de développement, et de veiller à ce que tout programme de développement comporte des mesures démographiques ;

— à faire en sorte que des crédits suffisants soient affectés à ces programmes ;

— à suivre les mesures adoptées pour donner leur plein effet aux politiques de population et de développement et à lever les obstacles que la bureaucratie pourrait élever à leur encontre ;

— à s'employer à modifier les lois qui pourraient s'opposer à l'avènement de politiques et de programmes complets de population et de développement.

35. En tant que guides de l'opinion publique, les parlementaires s'engagent à ne ménager aucun effort pour susciter l'intérêt et l'enthousiasme à l'égard des questions de population et de développement, et à prendre des initiatives propres à influencer leurs assemblées législatives et leurs gouvernements pour qu'ils consacrent une part plus grande de leur budget à ces programmes.

36. Enfin, en tant qu'ils représentent leurs électeurs, les parlementaires s'engagent à coopérer avec les organisations et les populations locales, afin que des programmes concrets rendent possible l'application effective de ces plans intégrés de population et de développement.